



**Hôtel de Ville**  
**59283 RAIMBEAUCOURT**

**Le Maire**

Raimbeaucourt, le 13 février 2018

M. Christian POIRET  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Douaisis  
746, rue Jean Perrin  
BP 300  
59351 DOUAI CEDEX

Réf. : D130218-AM-SN-DM-ML  
Objet : Patrimoine hydrographique communal  
GEMAPI  
Service : Direction Assainissement  
M. Ludovic DENNIN

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception n° 1A 147 324 1912 2

Monsieur le Président,

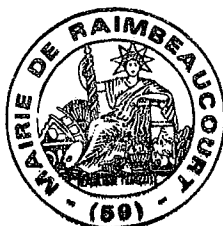
Pour faire suite à votre courrier du 29 janvier dernier,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe notre dossier relatif à la reconnaissance de l'intérêt collectif et/ou des travaux à effectuer dans le cadre de la compétence GEMAPI dont s'est dotée la CAD.

Je précise que la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par coulées de boue, inondations en 1989, 1990, 1994, 2005 et 2016. Je joins à la présente les deux derniers arrêtés.

Je me tiens, ainsi que M. David Mortreux, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement, à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous être utiles.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre commune et, vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Alain MENSION